



Conseil
des
Chevaux

Hauts-de-France



CONSEIL DES CHEVAUX HAUTS-DE-FRANCE

Présentation, missions & projets



SOMMAIRE



CONSEIL DES CHEVAUX HAUTS-DE-FRANCE

Présentation, missions & projets

**LES ADHÉRENTS
EN 2019**
Page 1

**PRÉSENTATION CONSEIL
DES CHEVAUX**
Page 2

**PLAN RÉGIONAL FILIÈRE
ÉQUINE**
Page 3

**PROJET INTERREG
EQWOS**
Page 5

**VALORISATION
DE LA FILIÈRE**
Page 7

**ACCOMPAGNEMENT DES
PROFESSIONNELS**
Page 8



M. Alain Coeugniet - Président du Conseil des Chevaux et responsable du collège Sport et Loisirs.
M. James Carpentier - Vice-président du Conseil des Chevaux et responsable du collège Trot.
M. Richard Crépon - Secrétaire du Conseil des Chevaux et responsable du collège Galop.
M. Yves Spriet - Trésorier du Conseil des Chevaux et Responsable du collège Chevaux de Trait.

Les adhérents du CCHDF en 2019

Collège Galop

- Association Générale des Jockeys
- Association des Entraîneurs de Galop
- Syndicat National des Propriétaires de Chevaux de Course au Galop
- France Galop
- Association Française des Courtiers

Collège Trot

- Comité Régional du Trot
- QUALITROT
- Union des Propriétaires Éleveurs de Chevaux Trotteurs (U.P.E.C.T.) du Nord Pas de Calais / Picardie
- Fédération régionale du Nord
- Conseil du Trot
- Union Nationale des Amateurs de Trot NDF

Collège Sports et Loisirs

- Association des éleveurs de Chevaux, des Cavaliers et des Propriétaires Nord Picardie
- Comité Régional d'Équitation Hauts-de-France
- Association Régionale d'Attelage de Picardie
- Association Jump Endurance
- Association Cheval Henson
- Le Polo Club

Collège Chevaux de Trait

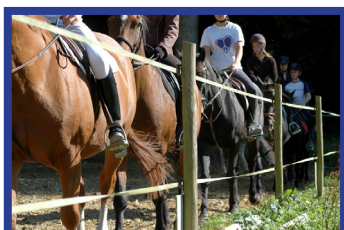
- Syndicat Hippique du Boulonnais
- Syndicat des Traits du Nord

Collège Personnalités

- Herve Desse Carmignac
- Patrick Moizard

Collège Acteurs transversaux de la filière

- Association de Formation et d'Action Sociale des Écuries de Courses
- Fédération régionale des Maisons Familiales Rurales
- Ligue Française pour la Protection des Équidés
- Association Vétérinaire Équine Française
- Association des Étalonniers Privés



Présentation :

Le Conseil des Chevaux Hauts-de-France (CCHDF) concentre en un lieu unique toutes les compétences régionales liées au cheval. Né de la volonté des professionnels de s'organiser régionalement pour l'avenir, il est l'interface entre les professionnels du cheval de la région (leurs associations représentatives) et les institutions publiques (collectivités et services de l'État) et privées. Association loi 1901, créée en 1999, le Conseil des Chevaux Hauts-de-France réunit une vingtaine de membres actifs représentant plus de 2800 socio-professionnels de la filière équine régionale.

Ses missions consistent à :

- Développer la filière équine de manière durable et harmonieuse,
- Valoriser la filière et en faire la promotion,
- Participer au développement des professionnels par la formation,
- Soutenir et développer l'élevage et les activités hippiques,
- Fédérer la filière et élaborer une politique de développement,
- Représenter la filière et les acteurs auprès des institutions.
- Accompagner à la pérennisation des entreprises.

ACTIONS ET PROJETS

Plan Régional Filière Équine

page 2

Le plan stratégique de développement et rayonnement du Cheval et de ses usages 2019-2022 a pour but de renforcer l'impact du cheval sur l'économie et l'emploi. Avec la volonté de créer une dynamique à la fois transversale et verticale, le plan présente 6 leviers à mettre en œuvre. La région a confié la mise en œuvre du Plan filière au CCHDF.

Projet Interreg Eqwos

page 4

Le projet Eqwos vise à créer un cluster équin qui contribuera à faire de la zone Hauts-de-France / Wallonie / Vlaanderen un territoire leader en Europe du «Cheval toutes disciplines». Le projet compte 10 opérateurs répartis sur les 3 territoires et représentant les différents secteurs de la filière.

Valorisation de la filière

page 6

Afin de valoriser la filière équine et l'ensemble des acteurs qui la constituent, le CCHDF et ses membres participent à différents événements et ont mis en place plusieurs moyens de communication s'adressant aux professionnels. Les observatoires économiques régionaux (OER) sont également un moyen de valoriser l'ensemble des actions mises en place avec le soutien de la Région Hauts de France.

Accompagnement des professionnels

page 7

Le Conseil des Chevaux Hauts-de-France accompagne les professionnels pour leurs installations et leur développement participant ainsi à la pérennisation des entreprises. Le CCHDF représente les acteurs de la filière auprès des institutions.



Plan régional Filière équine

Le plan stratégique de développement et rayonnement du Cheval et de ses usages a pour but de renforcer l'impact du cheval sur l'économie et l'emploi. Avec la volonté de créer une dynamique à la fois transversale et verticale, le plan présente 6 leviers à mettre en œuvre.

Levier 1 - Gouvernance et coordination

L'objectif de ce premier levier est de structurer et organiser la filière.

Priorité 1 : Coordination de la filière - CCHDF :

Le CCHDF assure la coordination et la mise en œuvre de plusieurs actions clés du Plan Cheval.



Levier 2 - Communication, image, événements

L'objectif de ce second levier est d'affirmer le positionnement des Hauts-de-France comme territoire équin de référence.



Priorité 2 : Organisation et participation à des événements :

La Région soutient l'organisation d'événements tels que des colloques, rencontres, salon du cheval, auxquels elle participe en tant que partenaire.

Priorité 3 : Actions de communication et de promotion de la filière, en France et à l'international :

La Région soutient des actions de communication et de supports tels qu'un site internet de référence, et la création et diffusion de nouveaux support, sur lesquels elle est être présente en tant que partenaire.

Levier 3 - Emploi, formation, soutien aux projets

L'objectif de ce troisième levier est de favoriser les projets de développement des acteurs économiques et territoriaux.

Priorité 4 : Adéquation entre offre et demande d'emplois :

Adapter l'offre de formation professionnelle et d'apprentissage et améliorer la rencontre entre offre et demande d'emplois.

Priorité 5 : Aides à la création d'entreprise :

Sensibiliser aux enjeux de la création d'entreprise et proposer un service d'accompagnement personnalisé spécifique à la filière, sur mesure ou en groupe.



Priorité 6 : Aides au développement des acteurs économiques et territoriaux :

Les diagnostics et aides à l'investissement sont des démarches d'accompagnement individuelles et volontaires des entreprises, des associations, collectivités territoriales et leurs groupements, des sociétés locales de courses, portant des projets de développement d'une activité en lien avec les équidés.

Priorité 7 : Tourisme et patrimoine :

Appuyer les activités liées au tourisme équestre : Mise en tourisme d'itinéraires, hébergements, métiers d'arts...

Priorité 8 : Hippodromes et stades équestres :

La Région soutient l'amélioration des hippodromes et des stades équestres afin d'avoir des sites performants. Ces sites sont importants car ils permettent le développement autour d'eux d'entreprises équestres.

Pour ces trois dispositifs (priorité 6 à 8), le CCHDF accompagne les porteurs de projet dans le montage des dossiers et assure le lien avec la région.

Levier 4 - Élevage

L'objectif de ce quatrième levier est de renforcer la production régionale (préservation, montée en qualité, débouchés économiques).



Priorité 9 : Amélioration et valorisation de l'élevage régional :

Soutenir les associations d'éleveurs et de propriétaires. Créer, gérer et promouvoir des labels de qualité. Proposer des aides directes aux propriétaires et aux éleveurs. Favoriser le bien-être humain (équithérapie, handicap) et animal.

Priorité 10 : Sauvegarde et valorisation des races locales de trait :

Soutenir le Syndicat & Pôle Trait du Nord, le Syndicat Hippiques Boulonnais. Mettre en œuvre le Plan de sauvegarde et de valorisation du cheval Boulonnais et du cheval Trait du Nord. Développer les débouchés.

Levier 5 - Transition énergétique

L'objectif de ce cinquième levier est d'accroître le recours aux énergies renouvelables.

Priorité 11 : Transition énergétique adaptée aux besoins de la filière :

Parmi les différents types d'énergies soutenus par la Région, les entreprises équestres ont vocation à être aidées en particulier en matière de valorisation des fumiers par la méthanisation et le recours au solaire photovoltaïque en auto-consommation.



Levier 6 - Projet Interreg EQWOS



L'objectif de ce dernier levier est de faire la zone Hauts-de-France/Wallonie/Vlaanderen un territoire leader en Europe du «Cheval toutes disciplines».

5 modules de travail détaillés sur la page suivante.

Projet Interreg EQWOS

Le projet EQWOS a été monté dans le cadre du programme de coopération transfrontalière Interreg France-Wallonie-Vlaanderen. Le Conseil des Chevaux Hauts-de-France est opérateur « chef de file » dans ce projet qui rassemble plusieurs partenaires de la filière équine issus des 3 versants du projet. À ce titre le CCHDF assure la coordination de l'ensemble du projet.

Le projet EQWOS est parti d'un constat simple : des deux côtés de la frontière, la filière équine dispose d'atouts majeurs, les plus importants étant notre situation géographique au cœur de l'Europe du Cheval et notre savoir-faire reconnu mondialement. Cependant, chaque filière présente sur chaque versant travaille de manière isolée à ce jour. Aujourd'hui, par ce projet EQWOS, nous voulons créer un cluster Equin qui contribuera à faire de la Zone FWV un territoire leader en Europe de la filière équine dans son ensemble.

Ce cluster ne sera pas spécifique à une sous filière en particulier mais global à l'ensemble en travaillant à la fois sur le domaine des courses, du cheval de sport, du cheval de trait et des acteurs trans-versaux.

Notre volonté est de créer une dynamique :

- + Transversale (l'ensemble des sous-filières)
- + Géographique (couvrant les 3 versants)
- + Verticale (de l'éleveur à l'utilisateur final).



La création de ce cluster EQWOS se traduira concrètement en 3 modules de travail :

- + La création d'une convention transfrontalière pour concrétiser et développer les coopérations transfrontalières sur le long terme.
- + La recherche et le développement de nouveaux produits et marchés pour améliorer la compétitivité de nos entreprises dans tous les sous-secteurs.
- + Le renforcement des compétences des acteurs pour une montée en gamme de nos entreprises.

Interreg
France-Wallonie-Vlaanderen



UNION EUROPÉENNE
EUROPESE UNIE

EQWOS

AVEC LE SOUTIEN DU FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
MET STEUN VAN HET EUROPEES FONDS VOOR REGIONALE ONTWIKKELI

Et la participation de :
En de deelname van :



Région
Hauts-de-France



Wallonie



La plus-value transfrontalière sera dans la mutualisation des points forts de chacun : international et commercialisation pour les versants Wallons et Flamands, accompagnement des entreprises pour le versant Français avec une réponse conjointe aux problèmes communs.

Les opérateurs sont issus de l'ensemble de la filière permettant une représentation globale :

Filière équine

- Le FCCHF opérateur Chef de file Conseil des Chevaux Hauts-de-France
- Le FIFCE opérateur responsable du module 3, Institut Français du Cheval et de l'Équitation Filière sport

Secteur sport

- La WLEWB Ligue Équestre Wallonie-Bruxelles
- Le VBWPL Belgian WarmbloedPaard-Lelestreek
- La WAHEC Association Hennuyère des Chevaux de sports
- Le FCREH Comité Régional d'équitation Hauts-de-France

Secteur Cheval de trait

- Le FSCTDN le Syndicat d'élevage du Cheval Trait du Nord
- Le WCPMC opérateur responsable du module 5, Centre Provincial des Métiers du Cheval Secteur Courses

Secteur Courses

- Le VWADR Waregem Draaft
- Le WHWM l'Hippodrome de Wallonie - Mons

Ce projet se développe concrètement par la mise en place d'actions, telles que :

- Les formations transfrontalières (élevage, chevaux de travail, création d'entreprise...),
- les concours d'élevage transfrontaliers pour valoriser les produits issus des élevages des 3 versants auprès d'une clientèle internationale, et créer du lien entre les éleveurs des 3 zones grâce à la mise en place d'un challenge,
- l'amélioration des installations de l'hippodrome de Waregem afin d'y développer la participation des 3 versants et améliorer les résultats des chevaux,
- le développement des chantiers hippomobiles et la valorisation des chevaux de traits,
- la Route Européenne d'Artagnan, la mise en place d'une convention transfrontalières pour le développement de projets à long terme.



Le CCHDF communique par différents moyens afin de valoriser la filière équine auprès du public, des professionnels, des institutions, ainsi qu'à l'international :

- Actualisation régulière du site Internet et de la page Facebook,
- Mailing à l'ensemble des professionnels recensés (+ de 2100 adresses mail),
- Création de visuels,
- Participation aux événements régionaux, nationaux ou internationaux.

Via la communication nos objectifs sont :

- La promotion de nos élevages et de leurs produits, ainsi que des savoir-faire et installations de qualité dont disposent les acteurs régionaux de la filière équine, au niveau national et international.
- La valorisation du Plan Filière Régional et de l'ensemble des actions mises en place avec le soutien de la Région HDF, et dans le cadre du Projet Interreg EQWOS.
- Le soutien de la sauvegarde et du développement de nos trois races régionales (Trait du Nord, Boulonnais et Henson).



Les **observatoires économiques régionaux** (OER) sont également un moyen de valoriser la filière équine régionale, notamment auprès des institutions, grâce à une **représentation des données économiques et en termes d'emploi de la filière**. Ils s'appuient sur un dispositif d'enquêtes menées, selon une méthode nationale, auprès des **différents secteurs d'entreprises de la filière équine** : éleveurs, centre équestres, entraîneurs, sociétés de courses, cavaliers, vétérinaires, maréchaux-ferrants, fournisseurs. En 2019, la méthodologie a été révisée par la Fédération nationale des Conseils des Chevaux (FCC). Les données traitées permettent à chaque région de disposer d'indicateurs illustrant le poids socio-économique de sa filière équine.

Le Conseil des Chevaux des Hauts-de-France s'implique dans cette production de données économiques depuis plusieurs années. En effet, l'OER a pour vocation d'être reconduit tous les 3 à 5 ans. Le précédent OER des Hauts-de-France datait de 2016.

En 2019, le Conseil des Chevaux Hauts-de-France a relancé une édition de l'OER afin d'actualiser ses chiffres. Pour cela, 527 enquêtes ont été réalisées auprès des acteurs régionaux, soit 18% de la filière équine régionale (2860 entreprises recensées).





Parmi ses missions le Conseil des Chevaux cible également la sensibilisation aux enjeux de la création d'entreprise et l'accompagnement des entreprises dans la gestion, le développement et la pérennisation des structures de l'ensemble de la filière équine.

Pour cela le CCHDF propose des formations en petits groupes, afin d'assurer des sessions en groupes, ainsi qu'un accompagnement personnalisé, permettant de s'adapter aux attentes de chacun en fonction de leur projet, du type de structure ou du secteur de la filière dans lequel ils exercent. **Plusieurs sessions sont proposées chaque année.**

Les thèmes proposés sont les suivants :

Création d'entreprise :

Business plan, étude de marché, prévisionnel et stratégie d'entreprise

Gestion d'entreprise :

analyse de son fonctionnement et de sa situation économique, données clés et indicateurs, se fixer des objectifs, gagner en efficacité et établir une stratégie.

Communication :

créer son site Internet, gestion des réseaux sociaux, maîtrise de son image, création de visuels.

Anglais :

comprendre et parler anglais, maîtrise du vocabulaire de la filière, valorisation de nos savoir-faire à l'international, développement du commerce à l'international.

Fiscalité et comptabilité :

les spécificités de la filière, choisir son statut, maîtriser le vocabulaire et les indicateurs.



En complément de ces formations, des audits sont également proposés aux entreprises de la filière tous secteurs confondus, avec un cabinet spécialisé de la filière équine. L'objectif est de réaliser un audit, dans le cadre d'un projet de développement ou d'une création d'entreprise. Ce dispositif est proposé en complément des formations, notamment pour des projets d'envergure, nécessitant une étude plus spécifique, toujours dans l'optique d'assurer la pérennité des entreprises et la cohérence de leur projet.

1ère étape

Réalisation d'un autodiagnostic et envoi de documents (dernier bilan comptable, précision sur la forme juridique et les choix fiscaux / sociaux actuels...)

2ème étape

Session d'échange entre le professionnel et le cabinet d'audit qui permettra de partager les écrans et de pouvoir échanger sur les éléments communiqués. Le rendez-vous a pour objectif de collecter un maximum d'informations sur l'entreprise, le(s) gérant(s), le fonctionnement, les activités développées, le nombre de chevaux et la surface disponible, les infrastructures... pour une bonne analyse des données économiques.

3ème étape

Préparation d'un compte-rendu à partir des éléments recueillis.

4ème étape

Envoi d'un audit complet de la structure, avec des pistes d'amélioration, des points de vigilance. Les points traités dans l'audit sont : Montage juridique et gestion du patrimoine / Bail, Choix fiscaux et sociaux / statuts, Point TVA équine, Analyse économique.

L'ensemble des documents et le compte-rendu de l'audit sont confidentiels.

En parallèle, tout au long de l'année, le CCHDF accompagne les porteurs de projet dans le montage de leurs dossiers lorsqu'ils souhaitent déposer un dossier de demande d'aide dans le cadre d'un dispositif du Plan Régional Filière Équine.





Conseil
des
Chevaux

Hauts-de-France

Conseil des Chevaux Hauts-de-France
6 avenue Archimède
02100 - Saint-Quentin

03 23 09 16 73

contact@chevaux-hauts-de-france.com

www.chevaux-hauts-de-france.com



Interreg

France-Wallonie-Vlaanderen



EQWOS

Fonds Éperon



Fédération Nationale
des Conseils des Chevaux
et des Équidés de France



Conseil
des
Chevaux

Hauts-de-France